



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/1152
18 December 2014

FRENCH
Original: ENGLISH

1031^e séance plénière
Journal n° 1031 du CP, point 4 de l'ordre du jour

DÉCISION N° 1152
PROROGATION DU MANDAT DU BUREAU DE L'OSCE
AU TADJIKISTAN

Le Conseil permanent,

Décide de proroger le mandat du Bureau de l'OSCE au Tadjikistan jusqu'au
31 décembre 2015.